



Ville de Fort-de-France

TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE  
DECLARATION DES ENSEIGNES EXISTANTES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2015

INFORMATIONS CONCERNANT LE DECLARANT

Raison sociale de l'entreprise :

.....

Enseigne commerciale et adresse d'exploitation :

.....

N° Siret : .....

Nom et Prénom du Responsable

.....

Domicile /Siège social :

.....

.....

.....

Téléphone 0596 ... .. / 0696 ... ..

Fax : .....

E-mail : .....

*Si vous détenez plusieurs établissements, veuillez renseigner une déclaration par établissement (en faisant autant de photocopies que nécessaires).*

Date limite pour déposer votre déclaration : 1<sup>er</sup> mars de l'année en cours (année N) pour les enseignes existantes au 1<sup>er</sup> janvier de l'année précédente (année N-1)

Déclaration à adresser à l'adresse suivante :

Ville de Fort de France - Bâtiment administratif - Rue Victor Sévère BP 646 - Fort de France

**ou** à déposer au 2<sup>ème</sup> étage du Bâtiment administratif (Service Courrier Arrivé)

TARIFS APPLICABLES (Loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie)

	Superficie < 7m <sup>2</sup>	7m <sup>2</sup> ≤ Superficie ≤ 12m <sup>2</sup>	12m <sup>2</sup> < Superficie ≤ 50m <sup>2</sup>	Superficie > 50m <sup>2</sup>
Tarif exercice 2015	Exonération	20,20 €/m <sup>2</sup>	40,80 €/m <sup>2</sup>	80 €/m <sup>2</sup>

Je m'engage à porter sur cette déclaration tous les supports existants au 1er janvier de l'année en cours (annexe n°1) **et à déclarer toute modification (réduction, augmentation, création, suppression)** intervenant en cours d'année (annexe n°2).

DATE :

SIGNATURE :



